

NUMÉRO 42 · DÉCEMBRE 2024

L'ÉCHO DE MONTLEANT

Le bulletin d'information annuel de la commune de Jardin



Jardin
COMMUNE DE L'ISÈRE

<https://mairie-jardin.fr/>

Vienne
Condrieu
Agglomération



Sommaire

ÉDITO

VIE MUNICIPALE :

SYLVIE DURANTON

ANDRÉ BRACCHI

CHRISTINE BEAUBOUCHEZ

JEAN-PIERRE HUGUET

EMILIE DEMESY

THIERRY QUINTARD

MARIE-CHRISTINE EMONARD

YANNIC ERARD

CÉDRIC BON

JARDIN AU QUOTIDIEN

UNE ANNÉE À JARDIN

VIE ASSOCIATIVE

COMMERÇANTS ET SERVICES

VIE PRATIQUE

JARDIN À VOTRE SERVICE

ÉTAT CIVIL

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

BULLETIN MUNICIPAL N° 42 – DÉCEMBRE 2024

DIRECTEURS LA PUBLICATION : BERNARD ROQUEPLAN – ÉMILIE DEMESY

RÉDACTION : MONIQUE GENÈVE

CRÉDITS PHOTOS : MUNICIPALITÉ – EMILIE DEMESY – ASSOCIATIONS - MONIQUE GENÈVE -ACTUA DRONE

RÉALISATION ET CONFECTION GRAPHIQUE : ÉMILIE DEMESY

IMPRESSION : SAXO PRINT



CHER JARDINOISES, JARDINOIS

Je vous d'abord remercier les élus et le personnel qui participent à la vie municipale en assurant sa continuité et sa vitalité. Je suis notamment fier que nous ayons joué un rôle d'accompagnement pour intégrer dans nos équipes deux personnes ayant des difficultés pour accéder à l'emploi, mais qui nous rendent aujourd'hui de grands services.

Je voudrais également me féliciter pour l'excellente ambiance régnant à l'école, de nos bonnes relations avec les enseignants, le personnel périscolaire, les parents d'élèves. Le principal ressenti étant que les élus seront toujours à leurs côtés pour résoudre les difficultés notamment Madame Christine Beaubouchez et Monsieur André Bracchi que je félicite pour leurs implications. Pour ma part, je suis attaché à cette école, car c'est un peu une partie de mon enfance qui revient, l'ayant fréquenté à une époque où il n'y avait que deux classes englobant le CP jusqu'au CM2 sans classes de maternelle. Une autre époque ! N'oublions pas que l'école, l'instruction, la culture générale de nos enfants préparent l'avenir de notre pays.



Dans le même ordre d'idées, un Conseil Municipal d'enfants a vu le jour au terme d'élections véritables au sein des classes avec programme et discours à la clé des enfants devant leurs pairs. Un grand merci aux enseignants dont Madame Lagant directrice de l'école élémentaires et nos élus pour la mise en place de cette véritable initiation à la vie démocratique.

Rappelons-nous la phrase de Winston Churchill : " La démocratie est un mauvais système, mais elle est, le moins mauvais de tous les systèmes".

Vous savez que deux programmes importants vont jalonner 2025. Les jeux pour enfants qui ont pris un peu de retards, mais rassurez-vous, le chantier ira à son terme, mais également la vidéoprotection qui sera installée au village, à Bérardier et quartier du Tonkin. J'insiste sur le mot "protection". Protection des bâtiments publics, de l'école, des commerces, de nos habitants et sur l'aspect dissuasif de ce type d'installation par rapport à la délinquance.

Nos finances sont saines, la part communale de l'impôt foncier payé par les propriétaires n'a pas augmenté, seule la valeur fixée par l'état l'a été de 3,4%. À l'heure où nous écrivons ses mots, la France n'a pas encore de budget, donc nous ne connaissons pas les mesures qui toucheront les collectivités locales, mais nous pouvons penser qu'il y aura des restrictions sur les dotations et les subventions à l'avenir.

Je remercie aussi les associations Jardinoises pour leurs actions quotidiennes dans la commune.

Bernard Roqueplan

Recensement de la population en 2025

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 ORGANISÉ PAR L'INSEE AURA LIEU DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025.

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport. Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Durant la 1^{ère} quinzaine de janvier, les agents recenseurs vont faire une tournée de reconnaissance pour s'assurer de n'oublier aucun logement. Dans notre commune, 4 agents recenseurs Mylène, Laëtitia, Nicolas et Marie vous rendront visite à votre domicile entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

Nous vous remercions par avance de leur réserver un accueil chaleureux et leur souhaitons pleine réussite dans leur mission.

Pour faciliter leur travail, nous vous demandons de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>. Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.





Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**



Sylvie Duranton

1ÈRE ADJOINTE, EN CHARGE DU CCAS, AFFAIRES SOCIALES, LOGEMENTS SOCIAUX, PROTOCOLE ET VIE ASSOCIATIVE

En tant que 1ère adjointe, mon rôle est de suppléer le maire, au cas où celui-ci ne peut pas se rendre sur place, et d'assurer les fonctions qui me sont confiées.

Forum des associations

Le Forum des associations, du vendredi 6 septembre, a rassemblé 11 associations. Les parents et ou leurs enfants ont pu s'inscrire aux différentes activités

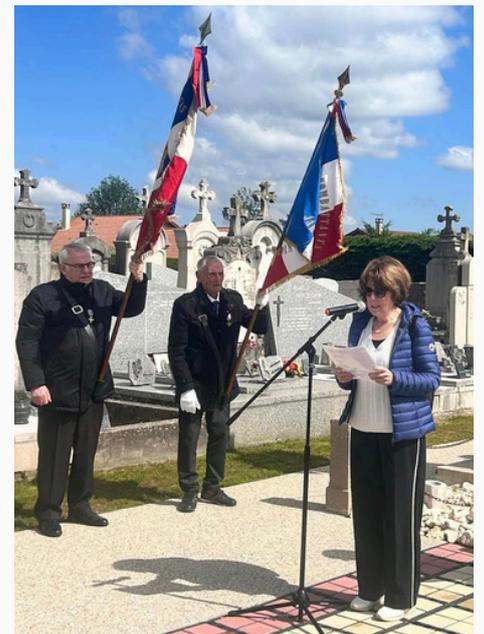
Fêtes et cérémonies

La Municipalité, en partenariat avec les associations d'Anciens Combattants, marque les cérémonies commémoratives : 19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre. Elle organise aussi les Vœux du Maire, la Fête du village...

CCAS

Le Centre communal d'action sociale a pour mission d'accompagner les personnes en difficulté, de manière ponctuelle ou pérenne.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie qui vous mettront en rapport avec le bon interlocuteur, en toute confidentialité.



Nouveau bureau du CCAS

Le CCAS est constitué de 15 membres élus :

Élus : Président : Bernard Roqueplan, Vice-présidente : Sylvie Duranton ;

Membres du conseil municipal : Christine Beaubouchez, Jean-Pierre Hugué, Christiane Lentillon, Marie-Christine Emonard, Christine Favre Girardin ;

Membres siégeant au titre d'association : Michèle Roux (UDAF), Marie-France Elsenhon (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère), Petit Emmanuel ;

Habitants de Jardin : Monique Arnoux, Christel Monnin, Solange Galichet et invitée : Janine Askontchensky.



Portage de repas à domicile

Rester chez soi le plus longtemps possible, pour conserver son autonomie. C'est le souhait de la plupart des aînés et de leur famille. Le portage des repas à domicile est une alternative pour les personnes qui ne cuisinent pas ou plus. Ce service est assuré par Dominique Torgue, qui livre 11 foyers. Les repas, adaptés au régime des bénéficiaires, sont préparés dans les cuisines de la maison de retraite Villa Ortis.

Téléalarme

Une fatigue, un malaise, une chute ? D'une simple pression sur la téléalarme (montre, collier ou boîtier), et vous êtes immédiatement mis en relation avec le centre de secours.

27 Jardinoises et Jardinois sont abonnés et apprécient ce sentiment de sécurité retrouvé.

Une fois par mois, Michèle Roux, Bruno Cartier, Solange Galichet, Donatella Boye et moi-même, nous nous rendons à domicile pour vérifier le bon fonctionnement de l'installation. Un grand merci à tous nos bénévoles !



Repas de fin d'année & bons d'achats

C'est un moment toujours très attendu ! Le repas de fin d'année, offert aux plus de 70 ans et préparé par La Toque Viennoise, illustre le plaisir de se retrouver autour d'un déjeuner de fête. Et pour les amateurs, c'est l'occasion de danser, au rythme des chansons d'antan.

En 2023 il a réuni 117 convives qui ont été accueillis par le Maire, les élus, et les membres du CCAS en charge de l'organisation et du service. Il est bien sûr reconduit en 2024.

Les aînés qui ne peuvent se joindre à ce rendez-vous festif, reçoivent des bons d'achats à valoir auprès des commerçants de Jardin : Restaurant La Roue d'Or, Vival, Boulangerie Aux Pains de Jardin, Salon de coiffure Entre Nous, Instituts de beauté Beauty By Marie et Bubble Cocooning, Gedimat, Co'ccinelle. Ce système a rencontré un vif succès en 2023. De ce fait, nous le maintenons en 2024.

Résidents de Korian Villa Ortis

Les 76 résidents de la Maison de retraite ont bien sûr été gâtés. Cette année, seuls les Jardinois qui sont résidents à Korian sont conviés au repas du CCAS.

Logement sociaux

Ils sont attribués par une commission multi-partenaire (Advivo ou Alpes Isère Habitat) qui se réunit une fois par mois si nécessaire.

Recensement

Nous allons réaliser le recensement des habitants de la commune. Cette enquête se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025. Ce recensement est très important pour notre commune. De sa qualité dépend le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre. Depuis le dernier recensement, l'utilisation d'internet a beaucoup progressé avec, au niveau national, plus de trois personnes sur quatre qui répondent au questionnaire en ligne.

Don du sang

Les volontaires sont tenus de se rapprocher des communes environnantes : Vienne, Estrablin...



**Vous avez une question, un besoin ?
N'hésitez pas à me contacter, ou à me laisser
un message en Mairie**



André Bracchi

2E ADJOINT, CHARGÉ DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX, ESPACES VERTS ET PERSONNEL TECHNIQUES

L'entretien des bâtiments permet de sauvegarder le patrimoine bâti, et de mettre des équipements à la disposition des Jardinoises et Jardiniers. Faisons le point sur les travaux importants réalisés cette année, ou qui le seront d'ici fin décembre.

Ecole

Dans le prolongement des travaux engagés l'an dernier dans les classes de CP – CE1, la salle de motricité et la garderie de l'école élémentaire, la dernière tranche de la pose de nouveaux radiateurs a été réalisée. L'objectif de cet investissement est de rendre le patrimoine public plus économe et de valoriser les ressources locales durables. Le choix de ces radiateurs équipés d'un système de pilotage intelligent a un double intérêt. Leur technologie permet d'optimiser la consommation, tout en augmentant le confort, au quotidien, des enfants et des enseignants.

Toilettes publiques accessibles PMR

La commune va créer des toilettes publiques, accessibles PMR (Personnes à mobilité réduite). Cet équipement, qui manque depuis des années, apparaît aujourd'hui comme une évidence. Ces toilettes seront d'autant plus utiles, que la création de l'aire de jeux va attirer de nombreuses familles.

Elles se situeront en-dessous de l'école élémentaire, à la hauteur de la maternelle, en face de l'aire de jeux.

Pour éviter les incivilités, les horaires d'ouverture et de fermeture seront programmés.



Salle polyvalente Jean Monnet

Cet été, des destratificateurs à pales, conçus pour améliorer l'efficacité énergétique, ont été installés sans aucun coût pour la commune, grâce au dispositif CEE (dispositif des certificats d'économie d'énergie). Ces appareils ressemblent à des ventilateurs mais avec des caractéristiques différentes, le principe étant de repousser la chaleur vers le bas, pour éviter de chauffer inutilement la totalité de la masse d'air

Ces destratificateurs sont commandés par une sonde. Ils fonctionnent uniquement au-dessus de 24 °, ce qui permet de maintenir la chaleur au sol. Ce dispositif est particulièrement utile et efficace lorsque la hauteur de plafond est importante, comme c'est le cas dans cette salle multisport.



D'autre part, un bureau d'étude a été sollicité pour réaliser un audit énergétique, étude de choix et de faisabilité, pour permettre de préparer la rédaction d'un programme technique de travaux.

Cette salle polyvalente est à prendre en grande considération, car elle joue un rôle central dans la vie du village. C'est un lieu de rencontre, de détente et de festivités, pour les associations et l'ensemble des Jardinois. Et un cadre d'apprentissage pour les enfants de l'école qui l'utilisent au quotidien.

Jusqu'à présent, le bâtiment de l'école et de la salle polyvalente étaient raccordés au même compteur de gaz. Des travaux ont été faits afin de dissocier les deux bâtiments. Cela permettra à la commune de connaître précisément la consommation énergétique de l'un et de l'autre, et d'identifier les améliorations énergétiques à réaliser.



Christine Beaubouchez

3^E ADJOINTE, CHARGÉE DES AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES,
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DU PERSONNEL SCOLAIRE

Une rentrée scolaire 2024-2025 sous le signe de la stabilité

Depuis plusieurs années, nos écoles maternelle et élémentaire affichent des effectifs stables, (180 élèves en moyenne), ce qui permet aux écoliers et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.



École maternelle Le Petit Prince :
67 élèves



École élémentaire Marc Lentillon :
113 élèves

L'équipe pédagogique accueille un nouvel enseignant, Alexandre Jourdan, en charge des CM2. Il s'agit de son tout premier poste dans l'Éducation nationale. Nous lui souhaitons une belle et longue carrière !

Services périscolaires

Services périscolaires

Pour accompagner les familles et alléger leur quotidien, la Municipalité met en place des services d'accueil : garderie du matin, restauration, pause méridienne, garderie du soir. Et pour être encore plus à l'écoute des enfants, un agent supplémentaire a été affecté sur l'ensemble des temps de garderie.

Les enfants participent à des ateliers artistiques ou manuels. Pour exemple, lors de l'atelier peinture, ils se sont inspirés des Jeux Olympiques pour donner de la couleur à l'événement !

Quelques chiffres :

- Garderie du matin : 30 enfants
- Garderie du soir : 60/65 enfants
- Restauration scolaire : 140 enfants

À noter qu'en septembre, la fréquentation de la cantine est légèrement plus basse (120 enfants). Cela s'explique par la scolarisation de tout-petits, qui ont besoin d'un temps d'adaptation avant de faire la "journée continue".

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur Fleur de Sel. La satisfaction étant au rendez-vous (Qualité et quantité des repas), son contrat est reconduit pour 1 an.

Une table VIP !

Pour améliorer la sécurité et le confort des enfants durant les temps de repas, la restauration se fait sur 2 services de 70 couverts. Dans un souci d'équilibre, au premier service, une classe élémentaire déjeune avec les maternelles.

Pour inciter les grands à respecter les plus jeunes, qui ont besoin de se restaurer dans le calme, Christine Beaubouchez et les agents de la cantine ont eu l'idée d'instaurer une table VIP !



Chaque vendredi, les 6 enfants les plus sages ont droit à un traitement de faveur : déjeuner sur une table de fête, avec nappe, sets de table, bougies à led, comme dans un restaurant 3 étoiles ! Et ça marche !

Les grands rivalisent de sagesse pour faire partie des heureux élus et l'ambiance s'en ressent, avec une baisse caractéristique du volume sonore.

Biathlon

En raison d'un violent orage, le courseton annuel a été remplacé par un biathlon. Souhaitons que l'an prochain, le soleil soit de la partie !



Projets pédagogiques

En 2025, du 7 au 11 avril, 43 écoliers de CM1 et CM2 partiront en Classe de découverte, dans le Vercors, au Centre d'Autrans, avec au programme des activités physiques en pleine nature.

Planning des travaux

Instauré pour faciliter la communication entre les équipes enseignantes et les services techniques, le planning de suivi des travaux remplit parfaitement son rôle !
Un robinet à changer, une serrure qui coince ?
Une demande d'intervention notée sur le planning des travaux et les agents interviennent au plus vite !

Îlot de fraîcheur

Les enfants et les enseignants apprécient l'îlot de verdure, qui apporte de l'ombrage dans la cour de l'école. Les arbres ont déjà bien poussé et dès l'été prochain, la différence de température sera notable.



Une cabane pour les écoliers

L'ajout d'une cabane, dans la cour de l'école élémentaire, est reporté en 2025. La livraison sera concomitante à celle de l'aire de jeux.



Jean-Pierre Huguet

4E ADJOINT, CHARGÉ DE LA VOIRIE ET RÉSEAUX, ESPACES VERTS, GESTION DES DÉCHETS, INFORMATIQUE ET PERSONNEL TECHNIQUE

Travaux du cimetière de Jardin

Les travaux de réfection des allées sont terminés. Au niveau de l'entrée, devant la grille, l'enrobé reste à réaliser et un banc en granit Maple Red sera posé au niveau de la stèle de la FNACA.



Travaux enfouissement des réseaux HTA

Les câbles ont été tous posés et la mise en service a été effectuée fin novembre. Il ne reste plus que la dépose des réseaux aériens obsolètes. Ceci sera réalisé dans le premier semestre 2025.

Programme Voirie 2025

La visite du programme voirie pour 2025, avec Vienne Condrieu Agglomération, s'est tenue le mardi 29 octobre.

Les voies communales suivantes seront en réfection partielle :

- Montée de la Vieille Église : 180 m
- Chemin de la Suze : 205 m + 95 m

À cela, se rajoutera la reprise des rampants (plans inclinés) du plateau A montée de la Vieille Église.

Un montant de 70 000 € étant alloué par Vienne Condrieu Agglomération, un arbitrage sera réalisé, si nécessaire, pour ne pas dépasser cette somme.



Focus sur les décharges sauvages ou illégales

Le principe posé par la loi est simple : "toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du code de l'environnement, dans des conditions propres à éviter lesdits effets" (article L 541-2 du code de l'environnement). De fait, les déchets provenant des décharges sauvages portent gravement atteinte à l'environnement.

Certains types de déchets, comme les déchets amiantés, peuvent entraîner un risque direct pour les riverains de tels dépôts, exposés aux envols de fibres d'amiante. De plus, les coûts d'enlèvement ou de confinement des déchets sont souvent importants pour ceux qui subissent les dépôts illégaux de déchets.

Le maire agit au titre de son pouvoir propre, conformément :

- aux articles L 2212-1 et L 2212-2 du code général des collectivités territoriales qui précisent que « le maire est chargé de la police municipale et rurale. La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques » ;
- à l'article L 541-3 du code de l'environnement qui indique que, l'autorité titulaire du pouvoir de police peut, après une mise en demeure, assurer d'office l'élimination desdits déchets aux frais du responsable ;
- aux articles R 610-5 et R 632-1 du code pénal qui autorisent le maire à dresser une contravention de voirie à ceux qui utilisent les décharges sauvages ou déposent des ordures et des encombrants sur des propriétés privées. Les pouvoirs du maire s'appliquent aux dépôts de déchets tant sur le domaine public que sur les propriétés privées, même si les propriétaires ne sont pas responsables.



Le maire doit faire application des articles L 541-1 et suivants du code de l'environnement qui lui donnent toute faculté pour agir. Ces dispositions décrivent de manière extrêmement détaillée l'action du maire. Les démarches sont les suivantes : Le maire adresse un courrier à l'auteur du dépôt et au propriétaire du terrain, en sa qualité de détenteur de déchets, le mettant en demeure de faire nettoyer les lieux dans un délai précis et raisonnable. Il indique qu'à défaut d'exécution volontaire, la commune y procédera d'office et aux frais de la personne responsable ; En cas de non-respect de la mise en demeure, un procès-verbal (du maire, un adjoint ou d'un gendarme) est adressé à la personne responsable ; Le maire prend un arrêté décidant l'exécution d'office pour faire enlever ces déchets et exécuter les travaux de réaménagement aux frais du responsable. Cet arrêté doit informer le propriétaire de la date des travaux et mentionner le nom de l'entreprise chargée d'intervenir. À noter que le choix de l'entreprise doit se faire dans le respect des dispositions prévues par le code des marchés publics ; Le prestataire chargé d'exécuter les mesures (ou les services municipaux en régie) intervient ensuite conformément à l'arrêté, en présence d'un représentant de l'autorité administrative (le maire, un adjoint ou un gendarme). L'autorisation préalable du juge pour pénétrer sur la propriété privée concernée n'est pas requise. Les frais correspondant aux mesures exécutées d'office sont recouverts par la trésorerie municipale. Il est à noter que le traitement de ce type de dossier peut durer jusqu'à six mois, ou plus !



Emilie Demesy

5E ADJOINTE, CHARGÉE DES COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, JEUNESSE ET SPORT, ET DE LA COMMUNICATION

Des travaux pour une aire de jeu encore plus conviviale

Les travaux de l'aire de jeu avancent et devraient se terminer d'ici le premier semestre 2025. Le retard est principalement dû à des modifications d'aménagement visant à intégrer des bancs, des tables de pique-nique et d'autres agréments pour le confort des familles. Des WC seront également installés, et une clôture viendra assurer la sécurité des enfants. Par ailleurs, la pose du sol coulé ne peut se faire que lorsque les températures sont suffisamment clémentes, ce qui a également impacté le calendrier. Encore un peu de patience, et l'aire de jeu sera prête à accueillir petits et grands dans un cadre amélioré !



Aménagement du stade des Liesses

Plusieurs projets sont à l'étude pour redonner vie au stade des Liesses. Parmi eux, la construction d'un terrain multisport. Nous avons déjà effectué des demandes de subvention pour ce projet, qui serait implanté sur l'ancien terrain de foot. L'objectif est de proposer un espace polyvalent permettant de pratiquer différents sports : football, basket et même une piste d'athlétisme. Cependant, le coût de ce projet étant important, sa réalisation dépendra des subventions obtenues.

Nous réfléchissons également à la réfection du terrain de tennis afin d'offrir des infrastructures modernes et accessibles à tous.

Un nouveau marché pour dynamiser le village

Chaque mercredi matin, le nouveau marché de Jardin prend vie ! Actuellement, trois charmants forains y participent : Maxime Garcia, primeur, Louise Gimenez, traiteur et Isabelle Garcia, épicerie. Nous sommes activement à la recherche d'autres commerçants pour enrichir l'offre et attirer plus de visiteurs. La survie de ce marché repose sur sa fréquentation : alors, venez nombreux pour le faire vivre ! Les premiers retours des habitants sont très positifs, et nous sommes impatients de collaborer avec la commission économique pour recruter de nouveaux forains.



Du neuf pour les commerces locaux

Afin de répondre aux besoins d'AB Énergie, nous leur avons proposé de déménager dans un local municipal situé au 66 Route de Bérardier. Ce nouvel emplacement est mieux adapté à leur activité et libère ainsi le local situé au 45 Route de Bérardier.

De grands travaux sont prévus en début d'année pour transformer cet espace en une boucherie. Bonne nouvelle : une boucherie réputée a déjà manifesté un vif intérêt pour ce local. Nous espérons ouvrir ce nouveau commerce très prochainement pour le plus grand plaisir des habitants !





Thierry Quintard

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, JUMELAGE ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

Chemins ruraux

En 2025, nous allons essayer de modifier le tracé du Chemin de la Dartamas afin qu'il débouche effectivement sur la route départementale 167 et soit, de ce fait, beaucoup plus utilisé. Les négociations avec le propriétaire sont en cours.

Le Conseil a par ailleurs souhaité que le chemin d'accès à la mare écologique aujourd'hui privé, soit inscrit au futur PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) comme emplacement réservé, c'est-à-dire faire en sorte qu'il puisse être acquis un jour par la Commune et devenir un nouveau chemin rural.

Enfin, divers chemins très en pente feront l'objet de travaux pour y tracer des rigoles transversales ou latérales afin d'y maîtriser l'érosion lors des grandes pluies.



Finances

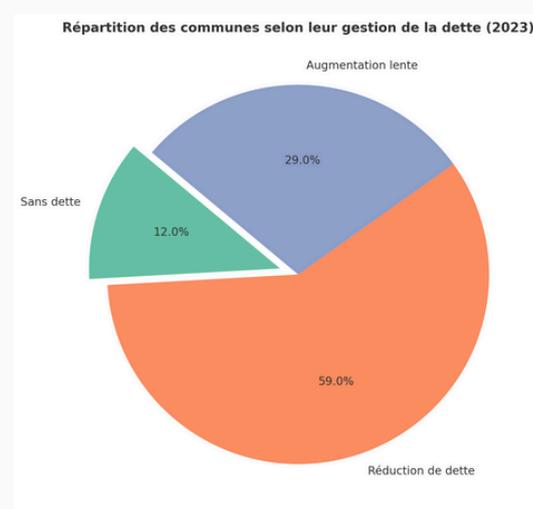
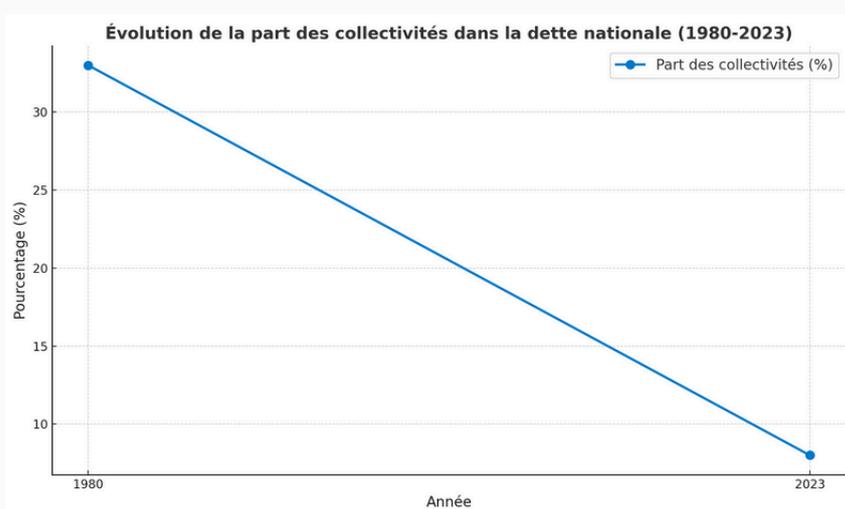
Au-delà du cas de JARDIN, il est intéressant de se livrer à quelques analyses dans le cadre du débat actuel sur la situation financière de la France et sur les étranges demandes gouvernementales d'efforts envisagées — puis finalement abandonnées - auprès des collectivités locales (entre 3 et 5 milliards €) pour réduire le DÉFICIT BUDGÉTAIRE et la DETTE (qui sont deux sujets liés, mais distincts).

Il faut savoir que les lois dont une partie est rassemblée au sein du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) imposent aux Communes, Intercommunalités, Départements, Régions et collectivités diverses d'Outre-mer d'être en ÉQUILIBRE RÉEL, c'est-à-dire qu'AUCUN DÉFICIT budgétaire n'est possible en fonctionnement.

Si, au cours d'un exercice, la situation se détériore pour quelques raisons, le résultat négatif doit obligatoirement être compensé par des prélèvements sur les comptes de réserve de la Commune, et s'ils sont épuisés, celle-ci est mise sous tutelle assortie de sévères mesures de redressement.

Les collectivités locales en revanche concourent bien à la DETTE nationale aux côtés de l'État et de la Sécurité sociale par leurs investissements, qui les obligent le plus souvent à emprunter pour réaliser un grand nombre d'équipements, de voiries et d'infrastructures. Mais regardons les chiffres à cet égard : sur une dette de la France qui atteindrait 3 200 milliards €, celle des collectivités territoriales ne représente «que» 250 milliards € et surtout, elle est passée de 33 % de la dette nationale en 1980 à 8 % seulement en 2023. 4200 communes (sur 35 000) n'ont AUCUNE dette, 59% des autres l'ont RÉDUITE au cours des 10 dernières années (dont JARDIN -30 %) et pour les autres la tendance sur 10 ans est celle d'augmentations de plus en plus faibles. *

*chiffres et données de la Direction Générale des Finances Publiques 2023



Certes, il existe de sérieuses disparités entre les différentes sortes de collectivités territoriales : en 10 ans la dette des RÉGIONS s'est envolée de + 90 % et celle des INTERCOMMUNALITÉS de + 61 %, tandis que celle des DÉPARTEMENTS baissait de 8 % et celle des COMMUNES (hors Paris ...) de 10 % *. Les transferts de compétences n'expliquent donc pas tout. Il conviendrait en tous cas de surveiller de près l'évolution financière de Vienne-Condrieu-Agglomération : plafonnement de l'encours de dette, renoncement à certains investissements lourds ou pas indispensables ?

Il est finalement juste que les Communes et les Départements, parce qu'ils ont été de bons élèves et parce qu'ils ont déjà fait les efforts dont d'autres se sont dispensés, ne soient pas touchés par les mesures gouvernementales.



Marie-Christine Emonard

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE, AFFAIRES CULTURELLES

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe ».

Jules Renard

Bibliothèque Yvonne Geoffray

Lieu de culture par excellence, la bibliothèque Yvonne Geoffroy fait le bonheur des petits et des grands. Mieux encore, elle monte en gamme et en fréquentation avec une moyenne de 300 personnes par mois, contre 200 avant sa mise en réseau avec Le Trente et +.



Cette mutualisation, plébiscitée par les usagers des bibliothèques et médiathèques du territoire, a apporté une nouvelle dynamique et un regain d'attrait des lecteurs. Elle compte 240 abonnés, soit 40 de plus que l'an dernier, et propose près de 6 200 références, également en hausse (6 000 références en 2023).

Depuis bientôt un an, elle fonctionne sous la direction d'Anissa Mormin, bibliothécaire, qui encadre seize bénévoles particulièrement actives et attentives. Grâce à elles, les Jardinoises et Jardinois, ainsi que les habitants des communes alentour, membres du Réseau, peuvent profiter du cadre chaleureux et des services de la bibliothèque.



Au nom de la Municipalité et des lecteurs, merci à Françoise Alliot, Marie-Jo Cavigioli, Élisabeth Champigneulle, Sylvie Durand, Catherine Lamblin, Catherine Margaron et Marie-Chantal Villon qui donnent de leur temps pour développer le goût de la lecture. Merci également à l'équipe d'animation : Sylvie Chomez, Patricia Domaigné, Catherine Gilbert, Joëlle Hilpert, Marie-Chantal Kiledjian, Andrée Lonjon, et Marie-Dominique Marnay qui interviennent dans les classes de maternelles et à La Courte Échelle. Nous adressons une pensée particulière à Guylaine Camozzo, qui a gracieusement assuré la gestion administrative en intérim, avant l'arrivée d'Anissa Mormin, responsable de la bibliothèque. À noter que les messieurs sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe de bénévoles.

Bienvenue à Anissa Mormin

Nommée responsable de la bibliothèque, en début d'année, Anissa Mormin assure avec brio la direction et l'animation, en lien avec la Municipalité représentée par Marie-Christine Emonard. Son parcours professionnel, ses qualités humaines et son envie de mener des projets en ont fait la candidate idéale. Un choix judicieux qui se confirme, avec une parfaite intégration au sein de l'équipe de bénévoles, un bon relationnel avec les élus et un excellent accueil de la part des lecteurs.



Des temps forts

Sang d'encre

L'équipe d'animation accueille des auteurs en lien avec l'actualité littéraire, tel que le Festival Sang d'encre. Le 19 janvier, elle a reçu le couple d'auteurs de polars, Ophélie Cohen et Xavier Massé, au cours d'une soirée débat. La modeste assemblée présente, a apprécié la qualité des échanges, sous la houlette de l'une de nos bénévoles, Marie-Chantal Villion.

Ophélie Cohen, nouvelle venue dans la région, Officier de Police Judiciaire (OPJ) au commissariat de Vienne et autrice de deux romans, Héloïse et Suspensions, parus aux éditions IFS collection Phénix Noir. Ces ouvrages traitent de sujets de société inspirés par son quotidien de "flic". Son prochain livre Sorginak, totalement différent, sortira le 12 novembre.

« Ce sera un thriller aux notes culturelles et historiques qui va nous entraîner sur la trace des dernières sorcières dans la belle région du Pays Basque » confie cette reine des romans policiers. Xavier Massé originaire de la région est déjà connu des amateurs de polars. Son dernier opus, La route du lac, aux éditions Taurrada a connu un vif succès. Le nom de ces deux auteurs est à retenir !



Caravan'Jazz

Samedi 6 juillet, l'édition 2024 de Caravan'Jazz a fait étape dans notre village. Prévue initialement au stade des Liesses et associée à la Fête du Village organisée par le Comité des Fêtes, la météo fortement capricieuse a contraint l'organisation à un repli stratégique dans la salle des fêtes Jean Monnet. La Ludothèque de la MJC de Vienne, qui accompagne traditionnellement le Caravan'Jazz, a fait la joie de nos plus jeunes, en attendant, un peu plus tard dans la soirée, les prestations remarquées des artistes : le Big Bang Groove et le groupe Radio Tutti Extra Ball.

Les orages ininterrompus n'ont finalement pas perturbé la très bonne ambiance de la soirée. Ce fut également l'occasion d'apprécier la synergie entre la Municipalité et le Comité des Fêtes. Un grand merci à tous, spectateurs et organisateurs.

Festival de l'humour

En début d'année, nous avons accueilli la cérémonie de clôture du Festival de l'humour. Nous avons eu le privilège de recevoir Yohann Métaf et son nouveau spectacle. Vous étiez plus de 350 spectateurs ! Un grand merci au Comité des fêtes pour son aide ! Rendez-vous en 2026 pour la prochaine édition.

Ciné-été

La séance organisée par la Municipalité avec le soutien du Comité des Fêtes, a attiré 300 spectateurs qui ont apprécié le film : Les inséparables.



Boîtes à livres : la culture en accès libre

Les boîtes à livres remportent un vif succès. Celle de Bérardier sera maintenue à son cet emplacement.

En raison de la construction de l'aire de jeux, celle du Village sera déplacée pour être installée face à la bibliothèque. Les Services techniques profiteront de ce changement pour en réaliser une plus grande.



Yannic Erard

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ, PROBLÈMES DE VOISINAGE

Se respecter les uns les autres, est la base du bien vivre ensemble. Comme le disait Théodore Roosevelt : « Nul n'est au-dessus de la loi, et nul n'est au-dessous d'elle ».

Civisme

Avis aux propriétaires d'animaux

Vous aimez vos compagnons à quatre pattes, et tout particulièrement les chiens ? Prenez soin d'eux et veillez au bien-être du voisinage en limitant les aboiements intempestifs, classés comme infraction dans le Code de Santé publique. Pour leur sécurité, et celle des habitants, il leur est interdit de divaguer sur la voie publique. Les propriétaires ont l'obligation de les tenir en laisse, quelle que soit leur taille ou leur race. Les contrevenants sont passibles de 450 € d'amende.

Brûlage des déchets verts

Source de pollution par l'émission de particules fines dans l'atmosphère, le brûlage des déchets verts est strictement réglementé. Il est interdit pour les particuliers et soumis à l'autorisation expresse du Préfet, pour les agriculteurs. Les déchets verts doivent être déposés à la compostière d'Eyzin-Pinet qui se charge de les valoriser. Ils peuvent être utilisés pour le compostage ou le paillage après broyage. Les contrevenants sont passibles de 400 € d'amende.

Stop au stationnement sur les trottoirs

Trop souvent, des véhicules stationnent à cheval sur les trottoirs, obligeant les piétons, petits et grands, à marcher sur la route, avec les risques que cela incombe. Imaginez les difficultés des personnes à mobilité réduite, ou des parents avec une poussette, quand un obstacle leur barre littéralement le passage ! Rappelons que le stationnement est interdit sur les trottoirs, les passages piétons et les sorties d'immeubles (Amendes de 35 à 135 €).

Il est également interdit place de l'Église. Seuls les services des pompes funèbres sont autorisés à le faire.

Cadre de vie

Les nouvelles boîtes aux lettres plébiscitées !

Installées à Bérardier, en zone commerçante, et au Village, près de la Mairie, les nouvelles boîtes aux lettres sont plébiscitées. Jolies et accessibles, elles apportent un vrai service aux Jardinois, et donnent du charme à la commune ! Un enthousiasme partagé par les services de la Poste qui louent leur praticité.



Sécurité routière - ZONE 30 - Vitesse = DANGER !

Comme son nom l'indique, une zone 30 annonce une limitation de vitesse à 30 km/h maximum. Les panneaux ont pour objet de mettre les automobilistes en alerte, face à un danger potentiel (présence de piétons ou de cyclistes). Ils sont implantés aux intersections, en centre-village, aux abords des écoles ou des lieux à fort passage.

Ne pas les respecter, c'est se mettre en danger, c'est mettre les autres en danger !

Pensez-y et levez le pied...



Vidéoprotection

Le projet de vidéoprotection est lancé avec 18 caméras multicateurs et lecture de plaques. Fin octobre, la Commission sécurité a choisi le prestataire. Subventionnée par la Région et le Département, la vidéoprotection couvrira la commune, ciblant notamment l'Église, la Mairie, l'aire de jeux, les commerces et les voies publiques. À Bérardier, les caméras aideront à relever les infractions routières et lutter contre la vitesse excessive. Yannic Erard, référent CSU, répondra aux habitants. Les travaux, basés sur un diagnostic de la gendarmerie, débuteront en mars 2025. L'objectif est de sécuriser Jardin tout en facilitant, à l'échelle nationale, l'identification des auteurs de délits

Une réglementation drastique et encadrée

L'installation de la vidéoprotection répond à une réglementation stricte, encadrée par la loi. Les images prises dans ce cadre peuvent être livrées aux autorités, exclusivement sur demande de réquisition des forces de l'ordre. Seuls 4 élus sont habilités à les visionner : le Maire, Bernard Roqueplan, Yannic Erard, en qualité de référent CSU, Jean-Yves Audouard, membre de la commission sécurité et André Bracchi, adjoint.



Un dossier hautement subventionné

Considérant l'intérêt public et la volonté de l'État de développer la vidéoprotection (Prévention des incivilités, délinquance), l'installation de la vidéoprotection est subventionnée à hauteur de 50 % par la Région, 20 à 30 % par le Département.

D'où le choix de la Municipalité, de lancer cette opération sur le budget 2025.

Répondre aux inquiétudes des riverains

Face aux excès de vitesse récurrents, les riverains de Bérardier ont lancé une pétition qu'ils ont transmise en mairie. En réponse, sous l'impulsion de Yannic Erard, 3 études de faisabilité ont été lancées, pour trouver la solution la plus satisfaisante pour tous, en fonction des contraintes. Sachant que cette route est identifiée comme parcours emprunté par les convois exceptionnels.

Une réglementation drastique et encadrée

Parmi les possibilités d'aménagements, une piste se profile, à savoir l'installation de feux tricolores dits à récompenses. Toujours au rouge, ils passent au vert à l'approche des véhicules qui respectent la réglementation. Si l'automobiliste dépasse la vitesse autorisée, le feu reste au rouge plusieurs minutes, pour un effet dissuasif.



La Gendarmerie plus proche des habitants du territoire

Dans une optique de proximité, la Gendarmerie de Vienne fait évoluer son service d'accueil. Désormais, les jours et horaires de réception du public sont les suivants :

- Gendarmerie de Vienne (sauf jours fériés) : lundi, mardi, jeudi (8h-12h/14h-18h), vendredi (14h-18h)
- Mairie d'Estrablin : vendredi (9h-12h)
- Hangar associatif d'Eyzin-Pinet : mercredi, semaines impaires (9h-12h)
- Hall de la cantine et salle de motricité douce de Moidieu-Détourbe : mercredi, semaines paires (9h-12h)
- Gendarmerie de Saint-Clair-du-Rhône : ouverte 7j/7 (8h-12h/14h-18h).





Cédric Bon

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À L'URBANISME ET À L'HABITAT

Le PLUi se construit

Longtemps resté à l'état d'étude, le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) se construit, avec l'ensemble des 30 communes adhérentes de Vienne Condrieu Agglomération. Pour rappel, une fois entériné par chacune des parties, ce document se substituera au PLU (Plan local d'urbanisme), et fera référence en matière d'aménagement global du territoire, pour les 15 années à venir. Plus clairement, l'ancien PLU rédigé à l'échelle de chaque commune sera remplacé par le PLUi, pour une gestion commune des 30 villes et villages de l'Agglomération.

À Jardin, le dossier a déjà bien avancé. Il se décline en plusieurs phases. Les deux premiers volets : le diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sont terminés. Pour rappel, le PADD dessine les contours de l'aménagement urbain. Il définit les objectifs et les orientations générales en matière d'habitat, d'économie, de transport, de gestion sociale et environnementale, à l'échelle de la commune.

Ce PADD a été élaboré via un Comité de pilotage (COPIL) qui s'est réuni à plusieurs reprises dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération. Ce groupe de travail est composé des maires et adjoints à l'urbanisme des 30 communes de l'Agglo (Pour Jardin, Bernard Roqueplan et Cédric Bon), du Service ADS de l'Agglo (Autorisation du Droit des Sols), et de 4 bureaux d'études réunis en consortium.

Ces rencontres ont débouché sur la rédaction d'une trame, que les maires et les adjoints à l'urbanisme pourront faire évoluer en fonction des besoins et du développement du territoire.

Ce PADD se décline en 5 chapitres :

- Organiser l'armature du territoire afin de porter durablement le développement économique et démographique
- Préserver la qualité du cadre de vie reposant sur des identités locales affirmées
- Relever le défi de l'adaptation au changement climatique et de la préservation des ressources en assurant le bien-être des habitants
- Faciliter les nouvelles manières d'habiter intégrant les perspectives socio-démographiques et les enjeux de sobriété énergétique et foncière
- Poursuivre le développement économique, agricole et touristique du territoire selon des modèles d'aménagement adaptés.

Présenté en conseil municipal, dans chacune des communes adhérentes, le PADD n'est pas soumis à une délibération, mais à débat. Lors de la séance du 14 octobre, seules quelques réserves ont été émises par les élus Jardinois, sur le bien-fondé et la faisabilité de développer un mode alternatif, pour limiter les véhicules individuels au profit du transport collectif. Car Jardin dispose déjà d'un parking de covoiturage, et qu'en tant que commune rurale, il est difficile de mutualiser les déplacements.

La carte des aléas actualisée

Établie à l'échelle de chaque commune, la Carte des aléas vise à identifier et prévenir les risques majeurs du territoire. Conformément à la réglementation, ce document relatif à la sécurité des personnes et des biens, doit être régulièrement actualisé.

À Jardin, le travail de mise à jour est terminé. (On se projette en décembre, date de distribution du bulletin).

La dernière édition datait d'octobre 2016, ce qui est relativement récent au regard du peu de changement susceptible de représenter un risque majeur, opéré sur la commune.

Toutefois, une évolution est à noter. Auparavant, la classification comportait 3 niveaux de risques : faible, moyen et fort. Désormais, il y en aura 4, pour tenir compte des zones de transition entre 2 sites aux risques d'ampleur différente. Dans la lignée du PLUi, l'élaboration de la Carte des aléas a été travaillée sous l'égide de l'Agglo, en concertation avec Saint-Sorlin et Les Côtes d'Arej, qui ont une typologie similaire à celle de Jardin. C'est d'ailleurs sur cette base que ces 3 communes ont identifié leurs zones constructibles, dans l'enveloppe réglementaire établie dans le cadre de la loi ZAN (Zéro artificialisation nette) : dents creuses, divisions parcellaires... Sachant que ces surfaces seront comptabilisées dans la consommation du foncier, à l'échelle du PLUi. Toujours sous l'égide du Comité de pilotage, Jardin va entrer dans sa 3e phase de rédaction du PLUi, qui doit précisément définir les zonages et établir le règlement des AOP, (Orientations d'aménagement et de programmation) par thématiques, en gardant la maîtrise de la consommation foncière.

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Dans un contexte d'inflation nationale, le secteur immobilier tourne au ralenti, ce qui impacte certains projets.

- Chemin des Chênes

Le projet de construction de 24 logements et d'une passerelle est repoussé, mais il reste d'actualité.

- Rue des Anciens Combattants

Le projet de construction de 10 logements en petit collectif est annulé. Une réflexion est lancée avec le promoteur qui souhaite privilégier des maisons individuelles. Dans cette optique, se posent la question, et le problème, de l'accès à hauteur du parking du cimetière.

- Rue du 11 Novembre

Le projet concerne la construction de 11 maisons individuelles, 35 appartements dont 9 logements sociaux. Déjà, 5 maisons sont sorties de terre. Le terrassement des collectifs est terminé. La livraison est programmée à l'horizon 2026.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, via le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, particuliers ou professionnels, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme en ligne, pour une instruction plus efficace, sécurisée et économe !

Connectez-vous et laissez-vous guider !

<https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/viennecondrieu/gnau/#/>

Jardin au quotidien

Les agents communaux

Vous les croisez au quotidien, à l'accueil de la mairie, dans les rues de Jardin où lors des événements communaux. Vous faites appel à leur professionnalisme pour vous renseigner sur des questions pratiques, administratives ou le portage des repas à domicile. Vous comptez sur eux pour assurer la propreté des rues, réaliser les travaux et missions qui entrent dans leur domaine de compétences. Proches des Jardinoises et des Jardinois, nos agents offrent un service de proximité, à la mesure de leur engagement.

Secrétariat



**Karine Valette,
Nadine Mandran,
Christine Porcar**

Services techniques



**Sébastien Giraudon,
Stéphane Porcar,
Nathan Malter**

Services techniques



**Dominique Torgue et Christian
Brolles**

Service périscolaire



**Elie Pech
Éducateur sportif**

Dans le cadre du programme scolaire, les classes élémentaires pratiquent une heure d'éducation physique, sous la direction d'un éducateur diplômé d'État.

Jardin au quotidien

Service périscolaire

Chrystel Buatier (ATSEM)
Josette Pinatel (ATSEM)
Claire Moulinier (Cantine)
Audrey Vincent (ATSEM)
Sylvie Daru (Cantine & Bus & Garderie
Inscription périscolaire)
Anthony Décombat (Cantine et garderie)



Les agents de restauration

Patrick Degré (Cantine)
Marion Rampon (Cantine)
Cathy Vallier (Cantine et garderie)
Latifa Alleon (Cantine et garderie)

Des élus à votre service



Christine Favre



Sylvie Duranton



Jesabel Bonny



Yannic Erard



Chirstiane Lentillon



Ivan Chardon



Thierry Quintard



Donatella Colautti



Grégory Windhols



Jean-Yves Audouard



Yan Neufang



Cédric Bon



Jean-Pierre Huguet



Christine Beaubouchez



Marie-Christine Emonard



Marie-France Elsensohn



Emilie Demesy

Une année ensemble !



VIVRE AUTREMENT



RETROMECHANIQUE



FNACA



À TOUR DE RÔLE



ACTION AMBROISIE



NATURE RAND'EAU HAUT OH !

Une année ensemble !



JUDO CLUB



COINCIDANCE



COMITÉ DE JUMELAGE



SOU DES ÉCOLES



FNACA



COMITÉ DES FÊTES

Vie associative

À Jardin, une trentaine d'associations est active dans les domaines de la culture, des arts, du sport et du loisir. Elles fonctionnent sur la base du bénévolat, ce qui signifie qu'en coulisses des Jardinoises et des Jardinois donnent de leur temps pour encadrer les activités et dynamiser la vie sociale. Cet investissement s'ajoute à la mise à disposition gracieuse des équipements communaux. C'est la conjonction de ces paramètres qui permet aux habitants de pratiquer une activité à moindre coût, et de profiter des manifestations festives, organisées avec le soutien du Comité des fêtes.

COMITÉ DES FÊTES DE JARDIN

- Vous souhaitez devenir bénévole, pour un, deux ou plusieurs événements ?

Rejoignez l'équipe. Bonne humeur garantie !

- Vous n'avez pas le temps de vous investir en tant que bénévole, mais vous souhaitez être présent ?

On vous attend nombreux(ses) lors de nos prochaines manifestations. Et pour ne rater aucune de nos manifestations, consultez le calendrier des fêtes.

Pour rappel, le Comité des fêtes a un rôle de facilitateur. Toute l'année, les associations peuvent réserver des tables, des bancs et de la vaisselle, par mail ou SMS, pour leurs événements.



LA FNACA DE JARDIN

La FNACA de Jardin compte 35 adhérents et 15 sympathisants.

Elle participe aux commémorations du 19 mars (photo), 8 mai et 11 novembre.

Cette année nous avons eu un médaillé en la personne de M. André Girardin.

Nous nous retrouvons tous les 2^è jeudi de chaque mois pour des jeux avec un goûter offert à chaque participant.

Sans oublier le tirage des rois en janvier, le mâchon en avril, le méchoui en juin et la sortie de septembre au restaurant à Simandres.

Monique ARNOUX, Secrétaire



LE SOU DES ÉCOLES DE JARDIN



Le Sou des écoles de Jardin est composé de parents bénévoles qui œuvrent dans intérêt des enfants.

Ils organisent des manifestations pour :

- collecter des fonds et financer les projets des écoles maternelle et élémentaire de Jardin
- se rencontrer autour de moments conviviaux pour petits et grands
- ils vous accueillent lors des événements festifs ou des ventes : kermesse, boom, loto, fête de Noël...

En 2023-2024, le Sou des écoles a financé à hauteur de 4 000 € :

- Une sortie au parc des oiseaux (Transport et entrées)
- Une animation musicale
- Une sortie à Indian Valley
- Des cours et une sortie théâtre
- Des livres et des calculatrices



Comment nous aider ?

- En participant aux manifestations ou aux ventes pour récolter des fonds tout en passant un bon moment, de rencontre et de partage, dans la joie et la bonne humeur!
- En rejoignant l'équipe du Sou, pour aider à l'organisation et la logistique de ces événements.

Pour l'année, pour une journée, pour 1h....selon vos envies et vos possibilités !

Lucie RAZAFINDRAIBE, Présidente

Pour nous soutenir ou participer, reprenez ces dates !

- 13 décembre : Fête de Noël
- 8 février : Loto
- 14 mars : Boom/Carnaval
- 28 juin : Kermesse

Et rappelez-vous ! 100 % des ventes sont pour les écoliers !!

LE TRAIT D'UNION

Le club compte 71 adhérents, toujours ravis de se rencontrer pour jouer, rire et discuter.

Les rencontres ont lieu les 1ers et 3e jeudi du mois dans la salle associative, avec au programme des jeux, des animations et un goûter offert.

Le programme des animations est toujours très fourni, avec des temps festifs et gourmands : un goûter bugnes, un repas interclubs, un thé dansant, un goûter d'anniversaire (17 adhérents fêtés cette année !), un loto et un repas de Noël.

Toujours très appréciés, ces rendez-vous sont reconduits en 2025 avec en point d'orgue : le concours de belote du 5 avril, deux thés dansants les 8 juin et 21 septembre, et le repas de Noël, le 19 décembre. « Le Trait d'Union est un lieu convivial, où tout le monde a le sourire. On oublie ses soucis et on se détend ! ». Christian LIVIO, Président



SECTION DE JUDO DE JARDIN

Notre section judo existe depuis une vingtaine d'années. Elle est située salle des Liesses, près du terrain de foot avec des cours le jeudi pour les 4 ans et plus.

Cette année encore, le club connaît un franc succès avec déjà une trentaine d'inscrits.

Avec au programme, enseignement ludique, apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant.

De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de dévouement et lui permettent une bonne dépense physique, dans un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

Horaires des cours, le jeudi à la salle des Liesses :

- 17 h 30 – 18 h 30 : enfants nés en 2020/2019/2018

- 18 h 30– 19 h 30 : enfants nés en 2017 et avant

Renseignements et inscriptions toute l'année – - Essais toujours possibles - Informations sur la vie du club sur notre site : judovienne38.com

Les cours dispensés par Cédric Ducolombier, professeur diplômé d'État, ceinture noire 3e dan.

Patrick SIGISMOND, Entraîneur



MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB MOIDIEU–DETOURBE, OYTIER-SAINT-OBLAS, SEPTÈME, EYZIN-PINET, JARDIN, SAINT-SORLIN

La saison 2024/2025 est partie sur des bases saines et performantes. Le club a un effectif en progression permanente et compte à ce jour 658 licenciés, ce qui le situe en seconde position départementale derrière le club d'Eybens.

Le niveau qualitatif s'élève également chaque année, puisque 4 équipes évoluent désormais au niveau Régional :

- Seniors 1 en Régional 2 depuis 10 ans
- U 20 en Régional 1 (plus haut niveau de la Région AURA)
- U 17 en Régional 2
- U 15 en Régional 2



MOS3R

Pour faire vivre toutes ces équipes, le budget était pour la saison 2023/2024 de 291 000 € en recettes et 310 000 € en dépenses, soit un déficit de 19 000 € comblé par "un bas de laine" qui n'est pas extensible. Le club, qui vit sans subvention des collectivités territoriales, puise ses recettes dans le coût (modéré) des licences, les manifestations et le sponsoring.



À ce titre, nous tenons particulièrement à remercier tous les sponsors (+ de 120 cette année) qui sont une aide indispensable et oh combien précieuse au développement du club.

À noter que toute l'année, le club met en vente des photos des joueurs, individuelles et par équipes, pour immortaliser nos sportifs sur le terrain !

Hervé Vaudaine, Co-Président

Préparez vos chaussures et votre plus beau sourire, car l'association Coinci-dance est là pour faire bouger vos pieds et égayer vos journées !

Que vous soyez aussi souple qu'un spaghetti ou que vous ayez deux pieds gauches (promis, on a tous commencé quelque part), notre porte est grande ouverte !

Photo du Gala en indiquant le crédit photo Eric Cheviet

Nous avons concocté une palette de cours pour satisfaire toutes les envies : de l'Éveil à la danse, au Modern-jazz, à l'Afro, en passant par le Yoga ; les enfants de 3 à 17 ans auront de quoi s'amuser avec Anne Charlotte, Mathilde, Anne Sophie et Carole ! Un soupçon d'élégance et un zeste de pirouettes.

Pour les plus endurants, Lory vous donne rendez-vous autour d'activités fitness variées (Total Body Combat, Mix Fit, Renforcement musculaire) mais aussi du Pilates dans une ambiance survoltée et bienveillante.

Laissez-vous porter par les cours de Modern-jazz adultes de Mathilde, de Heels dance ou encore les cours Afro d'Anne Sophie. Un dose d'énergie à revendre ! Enfin, nous proposons également des ateliers mensuels de danse libre avec le Mouvement à la danse, l'Atelier d'assouplissement, ainsi qu'un duo Yoga parents-enfants. Créativité, bien-être et lâcher-prise en sont les maîtres mots.

Coinci-dance ce sont aussi des stages, des événements extérieurs tout au long de l'année :

- Salon du bien-être à Gémens : le samedi 14 septembre 2024.
- Octobre Rose : participation à l'animation de la Marche organisée par l'association Solidairement Vôtre, le dimanche 20 octobre 2024.
- Des stages adultes et enfants dont les dates seront communiquées prochainement.
- Gala de fin d'année : le samedi 26 avril 2025 nous nous offrons la magnifique salle du Manège !
- Fête de la musique, Fête de Jardin...



		PROGRAMME 2024-2025			JARDIN 38200	
		Venez bouger et danser!			COINCI-DANCE	
E N F A N T S	3-5 ans	Yoga parent/enfant (semaine impaire)	LUN	18h-18h45	150€	par duo
	4-5 ans	Eveil danse	MER	9h45-10h30	150€	
	6-8 ans	Modern Jazz	MER	10h30-11h30	160€	
	6-12 ans	Yoga (récupération à la sortie de l'école de jardin)	LUN	17h-18h	160€	
	9-10 ans	Modern Jazz	MER	14h-15h	160€	
A D O S	11-13 ans	Modern Jazz	MER	15h-16h	160€	
	11-14 ans	Danse Afro	VEN	18h15-19h15	170€	
	14-17 ans	Modern Jazz	MER	16h-17h15	170€	
	15-20 ans	Danse Afro	SAM	11h45-13h	180€	
A D U L T E S	Mix Fitness* (14 ans et +)	LUN	18h30-19h15	150€		
	Renforcement musculaire*	LUN	19h15-20h	150€		
	Total Body Condition*(16 ans et +)	MER	20h15-21h15	170€		
	Pilates*	MER	19h15-20h15	180€		
	Pilates	JEU	10h15-11h15	180€		
	Modern jazz & Talons avancé	LUN	20h-21h30	190€		
	Modern Jazz débutants	JEU	20h15-21h45	190€		
	Danse Afro avancé	SAM	9h-10h15	210€		
	Danse Afro	SAM	10h30-11h45	210€		
	Mouvement à la danse	VEN	12h-13h30	250€	ou 150€/séance	
Atelier mouvement à la danse (1x par mois)	VEN	19h30-21h30	170€	ou 200€/séance		
Assouplissement (1x par mois)	VEN	19h30-20h30	80€	ou 100€/séance		

Reprise à partir du 9 septembre

LIEU : Salle des liessees
*Salle polyvalente

Tarif annuel + Adhésion 10€
-10% sur 2ème cours (le moins cher)

Renseignements :
Mail : coincidence38@gmail.com
Gaelle 06-64-23-53-94
Constance 06-83-05-84-35
Carine 06-59-61-80-87

www.coincidence.fr
Coincidence jardin
coincidence-jardin

Retrouvez toutes nos informations, programme 24 cours, agenda... sur nos canaux de diffusion :

Facebook : coincidence_jardin

Instagram : coincidence_jardin

Site internet : www.coincidence.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements :

coincidence38@gmail.com

Belle année sportive à tous !

Gaëlle GRAU, Présidente



LES PINCEAUX DE JARDINS

Vous aimez peindre ?

Vous débutez ou vous voulez vous perfectionner ? L'association d'aquarelle Les Pinceaux de Jardin vous accueille le lundi de 18 h à 20 h, dans la salle des associations.

Des stages dirigés par un professeur seront aussi proposés dans l'année (aquarelle, sanguine, dessin).

N'hésitez pas à vous renseigner !

Josceline VIGNASSA, Présidente

ACCA

Notre association communale de chasse se compose de 16 Jardinois et de 12 adhérents venant des quatre coins de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour pratiquer uniquement la chasse du grand gibier. La raréfaction de nouveaux chasseurs nous demande de nous adapter et d'accueillir au mieux ceux qui veulent s'investir dans notre association. Certains membres extérieurs ont d'ailleurs un rôle crucial dans le bon déroulement de notre pratique. Nous sommes ouverts aux nouvelles candidatures, et restons à la disposition d'éventuels futurs chasseurs qui auraient besoin d'aide pour se lancer dans les démarches de permis, auprès de la Fédération départementale.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement du bureau, notamment par la sortie du président Jean-Louis Dalhieux, après de longues années au service de la chasse et de la ruralité de notre village. Nous lui souhaitons un repos bien mérité. Il laisse désormais la place à son ancien bras droit, Alain Boissonnet.

Un autre évènement plus triste a marqué notre petite association. Il s'agit de la destruction volontaire en fin d'été, de plusieurs de nos miradors par des personnes, probablement sans connaissance de notre pratique et du monde rural. Car ces promontoires sont installés pour assurer la sécurité de tous. Nous remarquons également une recrudescence d'actes injurieux et d'incivisme envers les chasseurs, mais nous ne baissons pas les bras. Notre mot d'ordre est la communication dans le but de faire connaître et d'expliquer notre activité que nous voulons pratiquer en toute courtoisie, avec les autres usagers de la nature.

Quant à nos traditionnelles manifestations, elles rencontrent toujours un franc succès. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 30 mars 2025, pour la Matinée cochonnaille : buvette, vente de terrines, saucisses, saucissons.

Jérôme SELLÉS, secrétaire

LE CLUB RÉTROMÉCANIQUE

Depuis plus de 20 ans, le club Rétromécanique de Jardin fait vivre la passion de nombreux amateurs de mécaniques anciennes, de Jardin et de toute l'Agglomération de Vienne Condrieu.

En 2024, le club a encore proposé de nombreuses sorties amicales et culturelles à ses adhérents, avec la visite de très intéressants musées régionaux, agrémentés par de joyeux pique-niques ou restaurants.

L'évènement le plus marquant fut sans doute le déplacement à Turin, remarquablement organisé, avec la visite du musée automobile et du musée Égyptien. Ceci au prix de quelques cols gravis sans trop d'encombres par nos anciennes. Le festival de juillet, point d'orgue des événements du club, et de l'animation de Jardin, a souffert des intempéries matinales et nombre de participants ont manqué ce rendez-vous, même si la convivialité et la bonne humeur étaient bien présentes.

2025 verra le renouvellement des animations auxquelles sont conviés tous les habitants de Jardin, et bien au-delà !

- 9 Février : Tripes et bugnes

- 20 Juillet : Festival Rétromécanique

- 16 Novembre : Moules-frites

Enfin, le club souhaite accueillir de nouveaux amis, dans la simplicité et la convivialité qui sont les valeurs essentielles de Rétromécanique.

Marc LAMBLIN, Vice-président



VIVRE AUTREMENT

Créée en 2002, l'association Vivre Autrement propose des cours de Qi gong et de Tai-Chi à Jardin. L'esprit de notre groupe est la recherche du bien-être dans la convivialité, alors bienvenue à vous. !

STAGES

Plusieurs stages seront proposés au cours de l'année. Ils sont destinés à tout public.

Renseignements Jeffrey Roussel, instructeur fédéral.

Marie-Dominique Marnay, Présidente

Qi Gong

Les exercices de Qi Gong ont été élaborés dans le but de préserver la santé et d'accroître l'énergie vitale. Ils s'enracinent dans la pensée et les savoirs de la médecine chinoise. Notre état de santé étant étroitement lié à l'état de notre Énergie (Qi, en chinois), le Qi Gong vise donc à renforcer, libérer et régulariser les mouvements de l'énergie à travers le corps. Sa pratique permet de mieux faire circuler l'énergie, alliant le contrôle du mouvement, la respiration maîtrisée et la concentration de l'esprit. Les effets bénéfiques du Qi Gong touchent aussi bien la sphère physique, que mentale et spirituelle : c'est une aide pour la coordination des mouvements et la souplesse physique, pour notre capacité de concentration, et pour l'amélioration de nos fonctions vitales. Il agit également sur le renforcement de notre système immunitaire ainsi qu'à une réduction rapide du niveau de stress. Le Qi Gong est adapté à tous ceux qui veulent s'investir pour un mieux-être dans la prévention et la rencontre avec soi-même. Il est sans limite d'âge car il ne nécessite pas d'efforts de flexibilité importants. Il s'adresse aussi aux jeunes car c'est une excellente préparation aux activités sportives, artistiques, éducatives.

Tai-Chi

Le Tai-Chi-Chuan est, à l'origine, un art martial qui signifie "boîte du faite suprême". Aujourd'hui, il est pratiqué majoritairement comme une gymnastique de santé. Le Tai-Chi se pratique de diverses manières ; c'est un art d'une très grande richesse. Il permet à la fois le travail de l'équilibre, de la perception de l'être dans l'espace, du renforcement musculaire et tendineux. Il permet en outre de travailler sur le plan psychologique et spirituel. Il peut se pratiquer seul ou à plusieurs. Il va également permettre de libérer les tensions psychiques et physiques. Le Tai-Chi peut se pratiquer comme une méditation en mouvement, mais également d'une manière plus féroce, à l'image du karaté. Le Tai-Chi permet de nous faire grandir sur le plan physique, psychique, spirituel, martial, et artistique, et d'évoluer sur le plan de notre santé globale. Pour les pratiquants d'arts martiaux, il est un bon complément pour travailler certains principes de vie de façon plus profonde. Marie-Dominique Marnay, Présidente

Cours de Qi Gong - Salle des Liesses :
- Lundi de 9h à 10h15
- Mardi de 9h30 à 11h45 et de 18h30 à 19h45

Cours de Tai-Chi - Salle des Liesses :
- Lundi : 10h30/11h45

CLUB DE MODÉLISME ESTRABLIN/JARDIN

Le Modélisme Club ESTRABLIN-JARDIN avance dans son objectif :
Promouvoir le modélisme !

En 2024, nous étions présents :

- les 13 et 14 avril : Exposition à Annonay
- le 6 juillet : Fête du village à Jardin
- le 8 septembre : Exposition à Saint-Uze
- les 12 et 13 octobre : Fête de l'Océan à Annonay

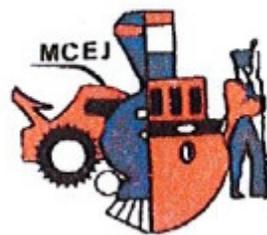
Nos projets 2025 :

- les 19 et 20 avril : Exposition à Tulle
- les 26 et 27 avril : Exposition à Monistrol-sur-Loire
- les 25 et 26 octobre : Exposition à Estrablin

Pour découvrir plus en détail nos activités, venez nous rencontrer aux réunions à Jardin :

- les 1 mars et 31 mai, de 10h à 18h, dans la Salle des associations.

Jean-Marc SACCHI, Président



ÉDUCATION PHYSIQUE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE JARDIN

L'AGV de Jardin, association loi 1901 présente sur la commune depuis 1981, est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique volontaire. Elle est dotée du label "Qualité club sport santé".

Nous proposons une pratique régulière d'activités physiques, ouvertes à tous, sans esprit de compétition dans une ambiance conviviale et dynamique.

Elle est administrée par :

- Président : Jean Claude Minker
- Vice- présidente : Catherine Causin
- Secrétaire : Denise Perroud

Secrétaire adjointe : Mylène Liponne

Trésorière : Martine Nicaise

Trésorier adjoint : Jacques De Montgolfier

Et d'un comité directeur composé de Janine, Brigitte, Jacqueline, Arielle, Monique, Dominique, Claudine, Christel, Yvette et Michelle.

Les séances de gymnastique adulte mixte se déroulent dans la salle Jean Monnet (Exercices adaptés en fonction de son niveau et de sa forme).

- Lundi de 9h à 10h, animée par Brigitte Hernandez
 - Lundi de 10h15 à 11h15, (intensité modérée) animée par Brigitte Hernandez
 - Mardi de 19h30 à 20h30, animée par Karen Chartier
 - Jeudi de 19h à 20h, animée par Brigitte Hernandez
- Jean Claude Minker, Président



ALPES POUR TOUS

L'association Alpes Pour Tous vous accueille toute l'année dans son Chalet du Combeynot à Villar d'Arène (05).

Pour une fête de famille, un anniversaire, un séjour entre amis, une sortie d'association, ... vous pourrez profiter des paysages grandioses du massif des Ecrins.

Pour un week-end sportif (randonnée, escalade, vélo route/VTT, rafting, ski nordique ou alpin, ...) ou de détente (thermes, promenades, pêche, ...) ou juste pour se retrouver en groupe, notre Chalet du Combeynot peut accueillir jusqu'à 45 personnes (en 12 chambres de 2 à 6 lits) et dispose d'une grande cuisine équipée de tout le nécessaire ainsi que de 2 grandes salles au rez-de-chaussée.

Ce chalet a été construit par des bénévoles dans les années 80, et continue d'être géré et entretenu par les membres de l'association.

N'hésitez pas à vous renseigner pour un séjour, ou si vous voulez faire partie de cette grande aventure du Chalet du Combeynot.

Stéphane Guichard, Président

COMITÉ DE JUMELAGE

LE COMITE DE JUMELAGE DE JARDIN EST UNE ASSOCIATION QUI A POUR OBJECTIF DE DEVELOPPER LES RENCONTRES ET LES ECHANGES AVEC SES COMMUNES JUMELLES DE SAINTE FLAIVE DES LOUPS EN VENDEE ET DE BEVER-BIEVENE EN BELGIQUE.

À ce jour, nous sommes 33 bénévoles qui, par leur enthousiasme et leur volonté de voir se développer le partenariat avec nos communes jumelles, donnent de leur temps pour faire du Comité de Jumelage de Jardin un moteur à part entière de l'animation associative de la Commune.



Récemment jumelé avec BEVER-BIEVENE (sept 2022) nous nous sommes rendus chez nos amis belges en juin 2024. Nous avons visité le village et les principales administrations (Mairie Ecoles etc) Nous avons rencontré les instituteurs et les diverses associations. Pour débiter : un partenariat est prévu entre les classes CM1-CM2 avec le Conseil Municipal d'Enfants de Jardin. Avec les associations nous projetons d'organiser des échanges (Pétanque, Cyclisme, Marche, Foot...)

Il est prévu de les recevoir à Jardin dans l'été 2025.

Nous venons de recevoir nos jumeaux Vendéens début novembre 2024. 17 vendéens ont visité Jardin , Vienne, Le Palais idéal du Facteur Cheval, repas et visite à Valrhona, le Musée archéo. de St-Romain en Gal , le belvédère de Tupin Semons. ...Les élèves de primaire de Jardin suivent actuellement le Vendée Globe par internet. Echange prévu aussi avec le CMJ en 2025.

Nos prochaines manifestations à Jardin :

- Printemps 2025 : matinée pédestre
- Novembre 2025 : Beaujolais Nouveau
- Décembre 2025 : Marché de Noël



Si, comme nous, vous avez envie de faire vivre notre village et de rencontrer et échanger avec nos jumeaux de Ste Flaive et Biévène...Rejoignez-nous !

Réunion salle des associations tous les deuxièmes mardis du mois à 18H30. Cotisation 12€ par personne et 20€ pour un couple

Danielle Lombard, Présidente

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

« Des randos qui rendent heureux ! ». C'est le slogan qui représente le mieux notre association.

Nous proposons des randonnées et activités de pleine nature, associant l'effort physique et la découverte de l'environnement et du patrimoine sous toutes ses formes.

Rejoignez-nous lors de nos prochaines sorties :

- 12 janvier
- 9 février
- 9 mars
- 6 avril
- du 1er au 4 mai (Séjour)
- 1er juin
- 6 juillet
- 24 août

Sébastien DUPONT, Président



A TOUR DE RÔLE

Les adhésions ont explosé cette saison, enrichissant les groupes jeunes artistes et l'atelier adultes. De nouveaux projets verront le jour, et les spectacles, comme le match d'improvisation et la comédie de la troupe, promettent des instants de bonheur et de rire. Retrouvez toutes les programmations sur : <https://atourderole.wixsite.com/atourderole38>.

Le 28 septembre, A Tour de Rôle a organisé avec succès son 2^e concours de pétanque, malgré une météo capricieuse. La convivialité était au rendez-vous, et nous vous attendons pour l'édition 2025 !

Pourquoi faire du théâtre ?

Le théâtre est un outil puissant pour développer confiance en soi, écoute, et expression spontanée. Grâce à des jeux et exercices variés, il favorise l'épanouissement personnel et l'éducation citoyenne.

- Jeunes (8-18 ans) : Cours mercredi après-midi à Jardin (espace associatif), animés par Isabelle Royer.
- Adultes : Réunion vendredi soir à Pont-Évêque pour créer et jouer dans une ambiance conviviale.

Patrice AMBROSIONI, Président



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE (SIM)

Le Syndicat Intercommunal de Musique (SIM) regroupe les communes d'Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Pont-Évêque, Septème, Serpaize et Villette-de-Vienne.

Nos professeurs se déplacent dans les 8 villages pour faciliter l'engouement des populations locales.

La mission initiale du SIM est d'emmener les enfants et les adolescents à l'acquisition de bases solides musicales afin qu'ils puissent participer à des pratiques collectives : classes d'orchestre, ensembles de classes d'instruments, chorale d'enfants, atelier vocal ado/adulte, ateliers jazz, ensembles à cordes et également monter leurs propres projets musicaux.

Nous continuons d'innover et de renforcer nos pratiques tout en maintenant la richesse des liens créés et les valeurs intrinsèques de la musique. Notre ambition : permettre à chaque enfant ou jeune de découvrir la musique pour s'ouvrir aux autres et se construire plus sereinement.

En plus de l'activité extra-scolaire dispensée au SIM et dans les différentes antennes, nos professeurs interviennent en milieu scolaire, du CP au CM2, voire en maternelle. Pour y parvenir, les professeurs du SIM et l'Association des Parents d'Élèves s'investissent pour faire rayonner l'école au sein de notre territoire.



CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

Du 8 au 26 juillet 2024 -

41ème Centre consécutif .Comme les années précédentes, le Centre de Loisirs Musical 2024 s'est tenu du 8 juillet au 26 juillet au groupe scolaire de Jardin.

Une équipe pluridisciplinaire, animatrices / animateurs / professeurs de musique, encadrent les enfants dans une ambiance conviviale et de bonne humeur. Chaque vendredi à 17 h 30 les stagiaires, les animateurs, les professeurs de musique proposaient aux familles un petit spectacle, organisé par l'équipe d'animation avec la participation de l'Orchestre Inter- Instrumental et de la Chorale. Des animations de danse, diverses et variées, complétaient le spectacle. Cette année, quatre-vingt-cinq enfants ont été accueillis, les 2 premières semaines étaient complètes et il restait 3 places pour la dernière. Pour un certain nombre d'entre eux c'était leur première prestation publique. Chaque mercredi, nous avons eu accès à une piscine de la communauté d'agglomération, réservée pour les enfants du Centre de Loisirs Musical, moment très apprécié par tous, et le mardi 23 juillet, les enfants ont pu aller à Cime Aventures à Septème, l'accrobranche a également fait des heureux. Notre Centre de Loisirs comporte une spécificité musicale qui est sa raison d'être. Ceci implique en particulier d'avoir suffisamment de jeunes musiciens afin de pouvoir constituer un Orchestre Inter- instrumental suffisamment étoffé pour pouvoir jouer devant un public. Nous souhaitons qu'il y ait au moins la moitié des stagiaires musiciens ; ils sont encadrés par des professeurs diplômés. Nous acceptons les enfants non musiciens, les plus jeunes, pour leur donner la possibilité d'approcher la culture musicale. L'environnement dans lequel ils se retrouvent au Centre leur donne souvent envie d'intégrer une école de musique pour apprendre à jouer d'un instrument de musique. Nous travaillons aussi le chant choral avec tous les stagiaires et les animateurs, sous la direction d'un(e) professeur de musique. Cette année, nous n'avions que 2 professeurs de musique ce qui est un peu juste pour la formation musicale, nous recherchons donc pour l'année prochaine un professeur de percussion, si vous avez des contacts, vous pouvez leur en parler. Une journée porte ouverte a été organisée le samedi 20 juillet ; l'après-midi à 15 h, les stagiaires, les animateurs, les animatrices, les professeurs de musique ont présenté un conte musical sur le thème très approprié cette année "Les Jeux Olympiques". Les différents tableaux musicaux et de danse ont été très applaudis par un public venu nombreux pour encourager les jeunes artistes.

Nous pouvons également noter qu'une des animatrices de cette année, Maelyne MINODIER est membre des Jeunes Sapeurs Pompier et avec le groupe des JSP de Vienne a remporté le Championnat de France manœuvre des pompiers, nous l'en félicitons grandement.

Le prochain Centre de Loisirs Musical se tiendra du 7 au 25 juillet 2025 dans les locaux de l'École élémentaire. Toutes les informations concernant le Centre de loisirs musical de juillet 2025, seront consultables sur notre site :

Centre de Loisirs Musical | CMF Isère (cmf-isere.fr).

Jean-Pierre MARTIN, Président

NATURE VIVANTE

Depuis 2006, grâce à la municipalité, l'association Nature Vivante, Michel Rivoire (donateur du terrain), et le soutien du Conseil Départemental, la mare du Fouillet accueille une riche biodiversité. Autrefois essentielles dans nos campagnes, les mares ont progressivement disparu avec les mutations agricoles et sociétales. Pourtant, ces milieux, exempts de poissons, sont cruciaux pour la reproduction des Amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons) et d'Insectes (libellules, coléoptères).

La mare du Fouillet joue depuis 18 ans son rôle d'accueil et de préservation. Située entre prés et boisements, elle offre aux Amphibiens des refuges hors période de reproduction et aux promeneurs un lieu apaisant, avec une vue panoramique jusqu'au Mont Blanc. Chaque automne, Nature Vivante entretient le site bénévolement lors d'une journée écocitoyenne.

Nature Vivante : contact@nature-vivante.fr



Contactez vos associations

ACCA

BOISSONNET Alain, Président
06 73 82 28 10
jardinacca@gmail.com

ALPES POUR TOUS

GUICHARD Stéphane, Président
06 31 22 97 86
apt-asso@orange.fr

A TOUR DE RÔLE (Théâtre)

AMBROSIONI Patrice, Président
06 29 12 14 38
patrice.ambrosioni@hotmail.fr

BOULE SPORTIVE

RICHIER Jean-Paul, Président
06 81 34 11 47

CLUB LE TRAIT D'UNION

LIVIO Christian, Président
06 79 78 20 61

CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

JURY Emmanuel, Président
06 42 30 63 63
retromecanique38200@gmail.com

COINCI-DANCE

GRAU Gaëlle, Présidente
06 64 23 53 94
coincidance38@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

LOMBARD Danielle, Présidente
06 75 57 54 80
d.lombard38@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

DIAS Manuel, Président
07 69 15 23 81
comitejardinois38@gmail.com

CSV JUDO

BAFFERT Isabelle, Présidente
06 22 40 01 07
secretariat@judovienne38.com

ÉTOILE JARDINOISE

DIAS Manuel, Président
PELLET-HATON Laurent, Secrétaire
06 40 59 28 63
etoilejardinoise@gmail.com

FNACA

GERMAIN Roger, Président
06 07 91 03 78
ARNOUX Monique, Secrétaire
06 73 09 01 64
denis-arnoux@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA

MINKER Jean, Président
07 82 68 14 67
jc.minker@wanadoo.fr

INFORMATIQUE SOLIDAIRE

Martin Florence, Présidente
DELCROIX Fabienne, Animatrice
07 49 05 79 24
fab.delcroix@outlook.fr

LES PINCEAUX DE JARDIN

VIGNASSA Josceline, Présidente
06 31 83 87 33
josceline.vignassa@free.fr

LES TROMPES DES REVOLETS

DESCHAMPS André, Président
06 29 19 45 70
andré.deschamps@lesrevolets.fr

L'ÉTOILE DE NOTRE PASSION

PEYRÉ Richard, Président
06 71 20 64 32
richard.peyre@gmail.com

MODELISME

SACCHI Jean-Marc, Président
06 15 06 17 14
jmsacchi@laposte.net

MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

VAUDAINE Hervé, Co-Président
06 71 40 96 47
herve.vaudaine@orange.fr

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

DUPONT Sébastien, Président
06 16 33 01 79
sebastien.dupont15@gmail.com

NATURE VIVANTE

DELOCHE Denis, Président
04 74 57 63 78
contact@nature-vivante.fr

PATCHWORK

Larderet Nicole, Responsable
06 42 36 35 75
nicole.larderet0467@orange.fr

SOLIDAIREMENT VÔTRE

LALELOUSE-ERNOULT Dominique,
Présidente
06 08 99 41 19
d.laleouse@sofiges.fr

SOU DES ÉCOLES

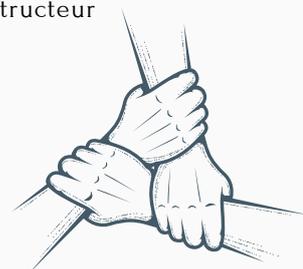
RAZAFINDRAIBE Lucie, Présidente
06 58 40 22 09
lucie.razaf@gmail.com

TENNIS CLUB JARDIN/ESTRABLIN

BREYSSE Charlotte, Co-Présidente
07 69 33 41 65
tcestrajardin@free.fr

VIVRE AUTREMENT

MARNAY Marie-Dominique,
Présidente
06 81 97 87 62
dommarnay@orange.fr
Jeoffrey Roussel, instructeur
fédéral
06.48.67.29.18



Commerçants & services

Ils nous accueillent avec le sourire, pour nous proposer leurs services, dans une démarche de proximité. Par leur dynamisme et leur complémentarité, les artisans, commerçants et services font vivre l'économie locale et contribuent au lien social.

Alimentation - Restauration

VIVAL LE PANIER DE JARDIN

45, Route de Bérardier

04.74.87.79.17

Du Lundi au Dimanche : 7h30-21h



BOULANGERIE AUX PAINS DE JARDIN

54, Route de Bérardier

04.74.31.58.08

Du lundi au samedi : 6h00-19h00 (non-stop)

BAR-RESTAURANT LA ROUE D'OR

42, Route de Bérardier

04.74.53.18.60

Du lundi au samedi : 8h30-14h30 / 16h30-21h

Dimanche : 8h30-14h



CO'CCINELLE

368 B, montée de la Vieille Église – 06 23 92 93 70

Commandes sur le site : www.paniercoccinelle.fr

Retraits des commandes :

Mercredi 16h30/19h et Vendredi 17h/19h30

Soin - Beauté

SALON DE COIFFURE ENTRE NOUS

47 Bis, Route de Bérardier 07.62.69.60.92

Lundi : 9h-17h

Mardi : Mercredi - Jeudi - Vendredi : 9h-18h

Samedi : 9h-16h30



INSTITUT DE BEAUTÉ BEAUTY BY MARIE

47 Bis, Route de Bérardier

06.63.17.93.15

Du mardi au vendredi : 9h-19h

Samedi : 8h30-13h

INSTITUT DE BEAUTÉ & BIEN ÊTRE BUBBLE COCOONING

2, Voie des Églantines

06.37.77.66.28

Du mardi au samedi 12h (sur rendez-vous uniquement)

(Fermé le mercredi après-midi)



Maison-Bricolage

GEDIMAT

17, Route de Bérardier

04.74.85.34.14

Du lundi au vendredi : 7h30-12h / 13h30-18h

Samedi : 8h-12h



PÔLE IMMOBILIER

46, Route de Bérardier - 04.74.57.62.23

pole.immobilier@free.fr

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : sur rendez-vous



AB ÉNERGIES

45, Route de Bérardier

06.66.16.48.24

contact@abenergies-vienne.fr

Du lundi au vendredi- sur rendez-vous



Toilettage

SALON DE TOILETTAGE SNOUPI COUPE

36, Route de Bérardier

04.74.53.41.30

Du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-19h

Samedi : 8h-16h



Automobile

AVENIR AUTO

79, Route de Bérardier

04.74.59.49.82

avenirauto.jardin@gmail.com

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h



COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES – MARCHÉ FORAIN DU MERCREDI

Marché du Mercredi Le marché forain fait partie du charme du village et contribue à entretenir le lien social ! On y fait ses emplettes et on se rencontre pour échanger. Chaque mercredi, trois commerçants non sédentaires s'installent chaque mercredi, de 7h à 12h, Place Louis Comte. Pour qu'il perdure, pensez à y faire vos achats en complément des commerces de Bérardier.



Maxime Garcia : fruits, légumes, œufs



Louise Gimenez : paëlla, couscous, fêtes, anniversaires



Isabelle Garcia : produits bio pour un Bien-être au Naturel

Vie pratique

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Une médiation pour éviter d'encombrer les tribunaux !

En cas de mésentente avec un voisin, un professionnel ou tout autre partie adverse, il est souvent difficile de trouver un terrain d'entente, pour stopper le conflit.

Avant qu'il ne s'envenime, il est plus sage de faire appel à un conciliateur de justice, qui va jouer les médiateurs. De manière impartiale, il écoutera les deux parties et proposera une solution à l'amiable, pour éviter de porter l'affaire au tribunal, procédure souvent longue et coûteuse.

Pour désencombrer les tribunaux, le Code de Procédure civile rend désormais obligatoire la tentative de conciliation préalable à une assignation devant le Tribunal. En cas de besoin, vous pouvez prendre conseil gratuitement auprès de Didier Bellanger, conciliateur de justice pour le canton de Vienne-Sud.

Particulièrement diplomate et bienveillant, il réussit dans 6 cas sur 10 à régler le problème, en veillant à ce que personne ne se sente lésé.

Il tient une permanence à la Mairie de Jardin, 1 mercredi sur 2, de 9h à 12h et de 13h à 16h, sur rendez-vous uniquement au 04 74 31 89 31.



Assistantes maternelles et/ou familiales agréées

-  ALLAMANCHE (DURAND) Angélique
ROUTE DE COLLONGE
06-84-79-72-07 - aa.allamanche@hotmail.fr
-  HOPP (BUACHAN) Sureerat
ROUTE DE LA REVOLLAT
06-89-28-31-49 - sureerat_miffy@hotmail.fr
-  AZZI (BRIQA) Btissam Sofia
CHEMIN DE LA RAZE
06-98-12-37-74 - sofia90.azzi@gmail.com
-  LONGÈRE (DARGÈRE) Isabelle
RUE DES ANCIENS COMBATTANTS
06-73-91-48-37 - isa.longere@gmail.com
-  BEAUBOUCHEZ (NURY) Christine
ROUTE DE SAINT SORLIN
04-74-85-76-39 -
daniel.beaubouchez@aliceadsl.fr
-  LYON BELAID (BELAID) Sonia
CHEMIN DU BRUT
06-63-24-99-19 - noiret.patrick@orange.fr
-  CASAS HERLUISON (FOURNIER) Maryse
MONTÉE DE LA VIEILLE ÉGLISE
04-74-53-59-06 - casasherluison@sfr.fr
-  MONAN (MONAN) Véronique
ROUTE DE BERARDIER
06-75-58-04-92 -
veronique.monan@orange.fr
-  CROS (BOUTILLOT) Hélène
MONTÉE DE LA BASTIDE
09-62-28-56-78 - shpr.cros@hotmail.fr
-  MOUTON (MOUTON) Anthea
CHEMIN DE LA RAZE
06-18-00-66-94 -
anthea.mouton@yahoo.com
-  CROZE (CROZE) Huguette
MONTÉE DE LA BASTIDE
06-74-11-18-38 - nioug38@orange.fr
-  NICAISE (BASSET) Martine
MONTÉE DE LA VIEILLE ÉGLISE
06-68-44-52-17 - mp.nicaise@hotmail.fr
-  DERORY (RAZAFIVELO) Marie Simone
MONTÉE DE LA PICONNIÈRE
04-74-85-78-57 - jean.derory@wanadoo.fr
-  SCHMIDT (HOR) Valérie
IMPASSE DES GRILLONS
06-51-88-07-01 - valeriemeurier@hotmail.fr
-  HAMZA (PICARD) Nathalie
ROUTE DE CHALON
04-74-57-86-25 - nathamza@free.fr



Jardin à votre service

MAIRIE

1, place de la Mairie - 38200 Jardin - Tél. 04 74 31 89 31 -

E.mail : mairie@mairie-jardin.fr

Site internet : <http://mairie-jardin.fr>

Page Facebook : Mairie Jardin Facebook

Instagram : <http://www.instagram.com/mairiejardin/>

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi de 8h30 à 12h, Mardi de 13h30 à 17h30,

Mercredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h, Vendredi de 13h30 à 17h30



Secrétariat : Qui fait quoi ? Identifier le bon interlocuteur !

- Karine VALETTE - karine.valette@mairie-jardin.fr - 04 74 31 89 33

En charge de l'Urbanisme, Plan communal de sauvegarde, Espaces naturels sensibles, Location de salles, Élections, État Civil, Recensement militaire, Logements sociaux, Communication : site internet, panneaux lumineux, Facebook, Instagram, PanneauPocket, Inscriptions scolaires et périscolaires.

- Nadine MANDRAN - nadine.mandran@mairie-jardin.fr - 04 74 31 89 34

Gestion budgétaire et comptable, Facturation périscolaire, Autorisations de buvette, Attestations d'accueil.

- Christine PORCAR - christine.porcar@orange.fr - 04 74 31 89 38

Aide sociale, Contrats d'assurance, Gestion du personnel, Marchés publics, Repas à domicile, Réunion du Conseil Municipal, Téléalarme, Voirie : occupation du domaine public .

Numéros utiles

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 74 85 66 10

Email : bibliotheque@mairie-jardin.fr

ÉCOLE MATERNELLE - LE PETIT PRINCE

Directrice : Patricia FOURGEUX

Tél. 04 74 31 89 36

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. 04 74 31 89 37

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - MARC LENTILLON

Directrice : Josiane LAGANT

Tél. 04 74 31 89 35

GARDERIE SCOLAIRE

Tél. 04 74 31 89 32



Médecin-régulateur : 0810 15 33 33

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17

Service d'urgence dentaire : les dimanches et jours fériés 9h-11h : 04 74 31 32 62

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Secours Européen : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 74 53 10 17

Service des eaux Cholton : 04 77 29 61 10
cholton@choltonserp.com

Enedis dépannage : 09 726 750 38

GRDF dépannage : 0 800 47 33 33

Jardin à votre service

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

PHARMACIE

Caroline VEBAMBA
24, Place Michel Petrucciani – Bérardier
04.74.31.66.36.
Du lundi au vendredi : 9h-12h15 / 14h30-19h15
Samedi : 9h-12h15

CABINET MEDICAL

Docteurs Olivier STOECKEL - Jérôme BOEUF
2, Voie des Églantines
04.74.85.46.26
- Olivier STOECKEL (Sur rendez-vous)
- Lundi, mercredi et vendredi : 9h-11h/14h-18h30
- Mardi : 9h-12h/15h-18h30
- Jeudi et samedi : 9h-12h
- Jérôme BOEUF (Sur rendez-vous)
- Lundi et vendredi : 8h-12h/16h-19h
- Mardi et jeudi : 8h30-9h30/13h30-19h30
- Mercredi et samedi : 8h-12h

MÉDECIN

Docteure Sophie BERTHIER
40, Route de Bérardier
04.74.48.24.39
- Du lundi au vendredi : 9h-19h
- Samedi : 9h-12h
Sur rendez-vous

CABINET INFIRMIER

Alexia MAILHES - Sabine FARDEL
2, Voie des Églantines
Soins à domicile – chimiothérapie
04.74.58.13.47
Soins au cabinet :
- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 16h30-17h
- Mardi : 6h45-9h

INFIRMIERS LIBÉRAUX

Tom FARRE - Loana FARRE - Camille GUYONNET
1, Place du Platane
06.70.91.30.63
Courriel : cabinet.farre.arnaud@gmail.com
Soins à domicile - chimiothérapie

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Magali ROCHAS - Marion BOURDIER - Armony NIVET
45, Route de Bérardier
06.11.91.32.22
Courriel : cabinet3m38200@gmail.com
Soins à domicile – chimiothérapie

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Isabelle DESROCHES
07.61.70.91.74
Soins à domicile

CABINET DENTAIRE

Danièle DURIEUX – Jean-Paul VANDEWALLE
2, Voie des Églantines
04.74.85.58.10.
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30 - Sur Rendez-vous
Service d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés
de 9h à 11h au 04.74.31.32.62

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

OSTÉOPATHE ENDERMOLOGIE – LPG
Jean ASSAYAG
2, Voie des Églantines
04.74.31.01.31
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 14h-18h30
Sur rendez-vous

OSTÉOPATHE

Olivier BLANC DENOLLY
2, Voie des Églantines
06.43.14.94.58
Du lundi au vendredi : 7h-20h
Sur Rendez-vous

PSYCHOLOGUE

Isabelle BRUMENT CATARINETTI
2, Voie des Églantines
07.61.39.50.69
Sur Rendez-vous

MAISON DE RETRAITE

Korian Villa Ortis
290 Montée de la Bastide
04.74.78.38.00

État civil 2024*

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NÉS !

BAZIN Angelina, 11 janvier

FORMONT BENASSILA Basile, 11 août

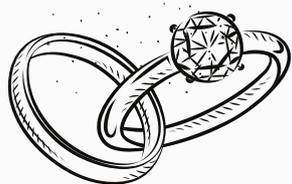
GAY Livia, 22 juin

GOUDABLE Arthur, 16 janvier

REYNAUD Andréa, 20 mai



ILS SE SONT PASSÉ LA BAGUE AU DOIGT !



VERNOUX Emmanuèle et BOUFFAUD Vincent, 15 juin

DOUCEY Marine et GOUDABLE Martin, 1er juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS MAIS RESTERONT DANS NOS MÉMOIRES !

ARNAUD Lucienne, 30 mars

BESSON Fred, 25 février

BONNARD Monique, née PARAYRE, 6 mars

CHEVAL André, 7 mars

FONT Marie, 1er janvier

GIRAUD Simone, née NOVAT, 6 février

LUTTRIN Albert, 1er juillet

MICHEL Pierre, 6 mai

PONCET Édith, 18 avril

RAVASSOT Guy, 16 janvier



* SEULES LES PERSONNES AYANT SPÉCIFIQUEMENT DONNÉ LEUR ACCORD, OU LEUR FAMILLE, FIGURENT DANS CET ÉTAT CIVIL

2024

les principales réalisations de l'Agglo

- Création du Belvédère architectural et paysager à Tupin et Semons.
- Création d'une déchèterie professionnelle sur la zone du Rocher à Estrablin.
- Livraison des extérieurs du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal.
- Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- Développement du tri des déchets alimentaires avec
 - Distribution de nouveaux composteurs individuels lors de réunions territorialisées à Jardin, Saint-Romain-en-Gal, Chonas-l'Amballan, Moidieu-Détourbe, Loire-sur-Rhône, Vienne.
 - Mise en place de composteurs collectifs à Chonas-l'Amballan, les Côtes-d'Arey, Eyzin-Pinet, Pont-Évêque, Saint-Sorlin-de-Vienne, Seyssuel, Vienne, Condrieu, Saint-Romain-en-Gier.
 - Mise en place de bornes de collecte de déchets alimentaires sur les communes de Vienne, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Ampuis, Condrieu, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.
- Installation de points de regroupement pour la collecte des ordures ménagères à Chasse-sur-Rhône, Septème, Longes.
- Mise en place de la vidéoprotection à la déchèterie de Villette-de-Vienne.
- Organisation de rencontres ouvertes à la population sur la transition énergétique à Jardin, Moidieu-Détourbe, Vienne, Eyzin-Pinet et Loire-sur-Rhône
- Extension de la voie verte rue Alfred de Terrebasse à Vienne, reliant le boulevard des Alpes à la RD41.
- Importants travaux de voirie à Ampuis, Chuzelles, Eyzin-Pinet, Luzinay, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Meyssiez.
- Entretien, réparation et changement des canalisations d'eaux potables, pluviales et usées à Ampuis, Eyzin-Pinet, Luzinay, Reventin-Vaugris, Chasse-sur-Rhône, les Haies, Condrieu, les Côtes-d'Arey, Sainte-Colombe, Jardin et Vienne.
- Poursuite du déploiement du matériel informatique dans les écoles avec notamment celle de Serpaize totalement équipée.
- Gratuité des transports pour les élèves utilisant le réseau L'Va.
- Valorisation des métiers de la petite enfance avec organisation de job dating et baby dating.
- Ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents multisite à Condrieu, Chasse-sur-Rhône et Vienne.
- Caravan'jazz 2024 sur les communes d'Eyzin-Pinet, Chuzelles, Échalas, Jardin, Reventin-Vaugris, Sainte-Colombe, Septème, avec deux dates supplémentaires.
- Organisation de vélo village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

2024

les principaux travaux démarrés

- Requalification du cours Brillier à Vienne.
- Création d'une zone économique, la zone du Plateau, à Trèves.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration aux Haies.
- Requalification de la zone du Trye à Saint-Romain-en-Gal.
- Démarrage des travaux de création du demi-échangeur de Vienne-Sud.
- Démarrage des travaux de rénovation du siège de l'Agglo à l'espace Saint-Germain à Vienne et des archives à Pont-Évêque.

les principaux projets

2025

- Extension de la halte fluviale à Vienne.
- Création d'un nouvel EAJE dans le quartier de Pipet à Vienne.
- Mise en place d'un nouveau service de location de vélo pour tous les habitants du territoire.
- Acquisition de cars à hydrogène pour la ligne 134 en rive droite.
- Caravan'jazz 2025 à Chasse-sur-Rhône, Longes, les Côtes-d'Arey, Loire-sur-Rhône, Luzinay, Saint-Romain-en-Gal, Pont-Évêque, Moidieu-Détourbe.
- Vélo Village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

Suivez nous sur :   Vienne Condrieu Agglomération
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Zoom sur l'action de l'Agglo dans votre commune

Jardin

- **187 élèves de Jardin** utilisent chaque jour les transports scolaires de l'Agglo.
- **179 voyages en navette L'Va** ont été effectués par les Jardinois.
- **100 Jardinois inscrits à Blablacar Daily**, service de covoiturage financé par l'Agglo.
- **8 petits Jardinois accueillis** dans l'un des 16 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par l'Agglo.
- **15 assistantes maternelles jardinoises** en lien avec le Relais Petite Enfance les Écureuils du Château mis en place par l'Agglo.
- **133 élèves jardinois ont participé au concert jeune public 2024 de Jazz à Vienne.**
- **25 Jardinois abonnés au service téléalarme** géré par l'Agglo.
- **85 Jardinois abonnés aux piscines** de l'Agglo.
- **62 autorisations d'urbanisme (PC, DP...)** instruites par l'Agglo.
- **Accompagnement de la commune par l'Agglo dans sa recherche de financements** pour ses différents projets comme celui de la vidéo protection.

- **Réfection de la chaussée** Route de Collonges.
- **Instruction du dossier d'autorisation environnementale** du projet de travaux de protection contre les ruissellements du secteur de Bérardier.
- **Distribution de composteurs à 100 foyers jardinois** au cours des sessions de formation au compostage organisées de mars 2023 à novembre 2024.
- **Équipement des écoles de Jardin en matériel informatique déployé par l'Agglo** dans le cadre du schéma directeur numérique dans les écoles : 2 ordinateurs de direction et 5 équipements de vidéo-projection interactive.
- **Accueil de Caravan'Jazz.**



AGENDA

Janvier

Dimanche 19
Voeux du Maire

Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 11h

Février

Samedi 8
Loto

Organisé par : Sou des écoles
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 14h30

Dimanche 9
Tripes et Bugnes

Organisé par : Club Rétro Mécanique
Lieu : Salle Jean Monnet

Mars

Vendredi 14
Carnaval

Organisé par : Sou des écoles
Lieu : Salle Jean Monnet

Dimanche 16
Braderie : Vide ton placard !

Organisé par : Comité des fêtes
Lieu : Salle Jean Monnet

Avril

Samedi 12
Concours de belote

Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet

Mai

Jeudi 8

Commémoration du 8 Mai
Organisé par : Commune de Jardin
Lieu : Place de la Paix
Heure : 11h

Vendredi 16 et samedi 17
Représentations théâtrales
Organisé par : À Tour de Rôle
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 20h30

Samedi 24

Soirée de fin d'année
Organisé par : Coinci-dance
Lieu : Salle Jean Monnet

Juin

Dimanche 8
Thé dansant

Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet

Samedi 28
Kermesse

Sou des écoles
Lieu : Salle Jean Monnet

Juillet

Samedi 5
Fête du Village

Organisé par : Comité des fêtes
Lieu : Stade des Liesses

Dimanche 20
Festival des vieilles mécaniques

Organisé par : Rétro Mécaniques
Lieu : Stade des Liesses

Septembre

Vendredi 5

Forum des associations
Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 16h30

Dimanche 21
Thé dansant

Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet

Octobre

Dimanche 19
Loto

Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet

Samedi 25

Boudin à la chaudière
Organisé par : Comité des fêtes
Lieu : Salle Jean Monnet

Novembre

Mardi 11
Commémoration

Organisé par : Municipalité
Lieu : Place de la Paix
Heure : 11h

Dimanche 16
Moules – Frites

Organisé par : Rétro Mécanique
Lieu : Salle Jean Monnet

Dimanche 23
Bourse aux jouets

Organisé par : Comité des fêtes
Lieu : Salle Jean Monnet

Décembre

Dimanche 7
Repas du CCAS

Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 12h